



Scott, le 10 mars 2023

Madame Alice Roy-Bolduc
Biologiste
Aménagement forestier coopératif des Appalaches
112 257 Rte S, La Patrie, Québec J0B 1Y0

Objet : Appui au projet « Conservation volontaire en forêt privée dans le bassin versant du lac Mégantic »

À qui de droit,

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est heureux d'offrir son appui au projet de conservation volontaire en forêt privée dans le bassin versant du lac Mégantic présenté par l'Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA) en collaboration avec l'Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant (APLM).

Rappelons que le COBARIC (dont le milieu forestier occupe 68 % du territoire) a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.

Le projet de conservation volontaire proposé, qui est situé dans le secteur de la Haute-Chaudière majoritairement forestier; répond directement à plusieurs des objectifs principaux du Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière soit :

Objectif 2.1.2. *Faire connaître les milieux aquatiques et riverains et les écosystèmes associés.*

Objectif 2.2.2. *Conserver et protéger les milieux hydriques, humides et riverains de même que les écosystèmes qu'ils représentent.*

Objectif 2.3.2. *Réduire l'apport en sédiments aux milieux hydriques et humides.*

Objectif 3.3.1. *Réduire l'impact des inondations dans un contexte de changement climatique.*

Par ailleurs, le projet proposé prévoit une sensibilisation et plusieurs activités éducatives, de mobilisation et de communication avec les acteurs du milieu et des propriétaires de boisés à la valeur écologique de leur milieu naturel. Le COBARIC croit en l'importance de conserver et protéger les milieux humides et sensibles, les habitats fauniques de notre territoire et la biodiversité qu'ils hébergent. Pour ce faire, la mobilisation des acteurs de l'eau et leur sensibilisation à la présence d'espèces menacées, vulnérables ou en situation précaire sont essentielles pour le changement de certaines pratiques qui viendraient favoriser leur maintien sur le territoire.



Nous croyons sincèrement à la collaboration des différents acteurs de notre territoire afin de contribuer à l'acquisition de connaissances sur les milieux humides du bassin versant du Lac Mégantic, sur sa faune, sa flore et sa dynamique ainsi qu'à la conservation et la saine gestion des milieux humides en forêt privée, c'est pourquoi le COBARIC est heureux de pouvoir apporter son appui moral au projet.

Nous appuyons votre démarche et nous serions ravis de vous soutenir en assurant une visibilité à votre projet et en partageant ses retombées à l'ensemble des acteurs du COBARIC via nos médias.

En espérant voir ce projet se réaliser, veuillez accepter, madame, nos plus sincères salutations.

A handwritten signature in red ink that reads 'Véronique Brochu'.

Véronique Brochu, directrice générale
Comité de bassin de la rivière Chaudière